



# Villarzel - Info

Décembre 2009

Joyeux Noël et Bonne Année 2010 à tous !

## INFORMATIONS GÉNÉRALE



### Dates à retenir

**17 décembre 2009**

Noël du groupe des Aînés dès 11h 30 à l'Hôtel de l'Ours à Villarzel.

**20 décembre 2009, fenêtres de l'Avent**

Le village de Villarzel a imité avec bonheur son voisin de Sédeilles pour organiser les fenêtres de l'Avent, du 1er au 24 décembre. Deux fois au cours de cette période, des familles accueillent devant leur fenêtre tous ceux qui désirent venir vivre un moment convivial. La prochaine rencontre aura lieu simultanément dans nos deux villages, le 20 décembre :



**- à Sédeilles**

de 18 h à 20 h chez la famille Jean-Michel Bonny,

**- à Villarzel**

de 19 h à 21 h chez la famille Jean-Marc Bonjour.

Un chaleureux merci à chacun de ceux qui prennent du temps

pour organiser ces précieux moments qui maintiennent un esprit amical et familial dans nos villages. Venez donc nombreux à ces rencontres !

**16 janvier 2010**

Dîner des "octogénaires et plus", apéritif dès 11 h 30, lieu selon convocation personnelle.

**15, 16, 17, 22 et 23 janvier 2010**

Théâtre de la Jeunesse de Villarzel à la grande salle de Sédeilles :

« **Emois Alors** » de Philippe Brechbuhl  
**Vendredi 15 et samedi 16 janvier 2010**, dès 19 h 30, souper-théâtre avec au menu  
- apéritif,  
- filet de boeuf au café, gratin, légumes  
- pavé Y'aq'a, café.

**Dimanche 17 janvier**, à 14 h 30

**Vendredi 22 janvier et samedi 23 janvier** à 20 h 15, représentations théâtrales.

Entrée libre, réservations au 079 902 56 12 ou par mail [theatrevillarzel@hotmail.com](mailto:theatrevillarzel@hotmail.com).



### **17 avril 2010**

Réception des nouveaux citoyens de la commune, heure et lieu selon invitations personnelles.

### **14 juin 2010**

Prochain Conseil général, au sujet des comptes.

### **Séances de municipalité 2010**

Les séances de municipalité ont lieu à Sédeilles tous les quinze jours, le lundi à 19 h 30.

#### **Dates fixées :**

4-18 janvier, 1-15 février, 1-15-29 mars,  
12-26 avril, 10-25 mai, 7-21 juin,  
5-19 juillet, 16-30 août, 13-27 septembre,  
11-25 octobre, 8-22 novembre,  
6-20 décembre.

## **Eau potable**

Au moment où vous lirez ces lignes, les travaux du CREB (Connexion des Réseaux d'Eau communaux de la rive droite de la Broye) seront terminés et les villages seront alimentés en eau potable selon le concept défini en début de législature.



Il faudra certainement un ou deux mois pour éliminer les éventuelles erreurs de jeunesse et s'adapter au fonctionnement informatique coordonnant le ravitaillement des villages de la Broye vaudoise et fribourgeoise. Le nouveau réservoir de Rossens devra remplir son rôle de régulateur et les consommatrices/-teurs ne subir aucun désagrément.

Au niveau communal, les modernisations de Cuvy seront effectuées et mises en route



réaménagement de diverses installations devenues désuètes.



Au cas où le CREB organiserait une journée "portes-ouvertes", nous vous en informerons bien évidemment. *E.M.*

## **Envois « Tout ménage »**

Beaucoup d'informations communales vous parviennent par le canal « Tout ménage ». Or les services des PTT exigent que ceux-ci soient déposés à la poste au moins une semaine à l'avance ; ils sont ensuite distribués parmi toutes les autres publicités et passent souvent inaperçus. Il y a donc un fort risque qu'ils disparaissent dans la poubelle, cachés entre deux autres papiers...

Il devient par conséquent très difficile pour nous de vous informer à temps en cas d'urgence, coupure d'eau ou d'électricité par exemple. C'est pourquoi nous vous incitons à rester vigilants quant à votre courrier, ou alors nous devrons à nouveau faire appel à un « crieur public », comme il y a 50 ans... c'est ce qui s'appelle le progrès !!!

## Au sujet des votations

Il arrive trop souvent que des votes ne puissent être pris en considération pour de simples questions d'inattention. C'est pourquoi nous jugeons utile de préciser quelques points à ce sujet.

- Ne pas oublier de remplir et **signer** la carte de vote puis de détacher le volet de transmission. De plus, la carte de vote **ne se place pas dans l'enveloppe jaune**, sinon plus de secret de vote !

- En cas de renvoi par la poste, l'enveloppe doit impérativement être **timbrée**.

**Attention aux délais** : une enveloppe postée en courrier A le mercredi nous est parvenue une semaine plus tard, soit trois jours après les votations !!!

- Si plusieurs personnes envoient leurs votes dans la même enveloppe, ne pas oublier d'agrafer avec un trombone la carte et l'enveloppe jaune correspondante. Le mieux est de glisser l'enveloppe jaune et la carte de vote dans l'enveloppe grise prévue à cet effet.

Trois boîtes aux lettres « VOTATIONS » sont à disposition dans chaque village :

- **à Rossens** : bâtiment communal, façade extérieure côté Sédeilles,

- **à Sédeilles** : bâtiment communal, à côté de l'entrée arrière du collège,

- **à Villarzel** : au collège, entrée du corridor de l'appartement, au rez-de-chaussée.

Les boîtes aux lettres sont relevées le **dimanche matin à 11 h 00**.

Le bureau communal se tient à votre entière disposition pour tout complément d'information.

## Conseil général du 28 septembre

Suite à la fusion de nos trois villages, nous avons l'obligation d'établir un nouveau **règlement de police**. Celui-ci a été présenté par la Municipalité puis adopté par les membres du Conseil. Il sera envoyé à chacun après son approbation définitive par le Conseil d'Etat.

Le Conseil a également accepté le nouvel **arrêté d'imposition**, qui est reconduit pour deux ans, 2010 et 2011, sans changement par rapport à 2009.

## Conseil général du 30 novembre

Présidé par Mme Nathalie Falcone, le dernier Conseil de l'année s'est réuni le 30 novembre à Villarzel.

- Il a accepté à l'unanimité le prix de 80.- fr le m<sup>2</sup> pour la vente d'une parcelle à bâtir de terrain communal situé à l'Impasse de la Colline, à Villarzel.

- Il a adopté le budget présenté à l'unanimité. Celui-ci annonce aux charges un montant de fr. 1'073'050.- et aux produits un total de fr. 1'040'550.-, ce qui laisse apparaître un excédent de charges de fr. 32'500.-, dû principalement à l'augmentation de la facture sociale.

- Il a décidé d'entreprendre la rénovation du collège de Sédeilles : façades, toit, clocher, horloge électronique (et éclairée !) pour un total évalué à fr. 270'000.-.

- Il a accepté la vente de 120 actions de la Romande Energie pour financer les travaux ci-dessus. Précisons que ces actions appartenaient à l'ancienne commune de Sédeilles.

Deux membres du Conseil ont démissionné, il s'agit de MM. Ernest Roux et Gérard Simonin. Par contre, deux nouveaux membres ont été assermentés, Monsieur et Madame Jean-Michel et Isabelle Grunder, de Sédeilles.



Photo : Jean-Michel Grunder dans son costume écossais !

M. Grunder a aussitôt été nommé membre de la Commission de gestion, en remplacement de M. Simonin. Ayant une formation de comptable, il se réjouit de pouvoir mettre ses compétences au service de sa commune.

La séance s'est terminée par une collation pendant laquelle chacun a pu largement commenter les résultats des dernières votations

GM

## Etat-civil

### Naissances



**Thibaud**, né le 31 août 2009, fils de Carole et Xavier Nicod à Villarzel.



**Jade**, née le 19 novembre 2009, fille de Sophie et Olivier Singy, à Villarzel.

### Mariages

**Murielle Loup et Roland Rossat**, de Sédeilles, le 11 septembre 2009.

**Luc Rossier et Corina José Lopes Pines**, à Sédeilles, le 11 septembre 2009.

**Brigitte Cachin et David Dumasdelage**, de Rossens, le 24 octobre 2009.

### Décès

Monsieur **Jean-Bernard Perriard** est arrivé à Sédeilles avec ses parents en octobre 1969, venant de la Grange des Bois (commune de Châtonnaye), d'une ferme isolée où il n'y avait pas l'électricité. Il s'est très vite adapté à son nouveau domicile.



D'un abord facile, il était toujours prêt à rendre service à qui le lui demandait. Il a été un collaborateur fidèle travaillant aux Sources minérales d'Henniez, où il a été fêté pour quarante ans de service au mois de mars dernier. Il avait aussi quarante ans d'activité au sein de la fanfare « L'Echo des Roches » de Châtonnaye.

Après dix jours d'hospitalisation, suite à un malaise cardiaque, il nous a quittés le 8 octobre 2009, dans sa 61<sup>e</sup> année.

*E. et M. Morattel*

### Naturalisation

- **Hemann Elisangela**, à Villarzel, le 25 septembre 2009.

## Vie de la commune

### 31 juillet : fête nationale



Le 31 juillet... ce n'est pas le 1<sup>er</sup> août, diront quelques esprits chagrins. Mais finalement cette date a du bon. Elle permet à la Jeunesse d'être présente pour nous préparer broche, salades et desserts, elle nous permet également de trouver plus facilement un orateur de valeur, elle nous permet enfin d'aller nous balader un peu ailleurs le 1<sup>er</sup> août et de découvrir d'autres coutumes, d'autres traditions, d'autres régions ce soir-là.



Cette année, nous avons accueilli avec beaucoup de plaisir Monsieur Guy Parmelin, conseiller national UDC depuis 2003, mais aussi agriculteur-viticulteur à Bursins.

*GM*

**4, 5 et 6 septembre**  
**Fête au village – cross pédestre**

Joyeuse ambiance au centre du village de Villarzel en ce début de septembre : la Jeunesse organise la traditionnelle fête au village.



*Les petits prêts au départ... avec papa ou maman !*



*L'effort est violent...*



*... mais en vaut la peine !*

Les gourmands, les sportifs, les fêtards, les anciens et les nouveaux habitants, tous y ont trouvé leur compte !



*Aline Spielmann et Louis-Philippe Goumaz*

Merci à la Jeunesse de Villarzel pour cette sympathique fête où jeunes et vieux, petits et grands se retrouvent pour partager de bons moments d'amitié. *C.I.B.*

**27 septembre, macaronis du chalet à Sédeilles**



*A l'heure de l'apéro, les seniors de Villarzel apprécient le banc devant la grande salle.*

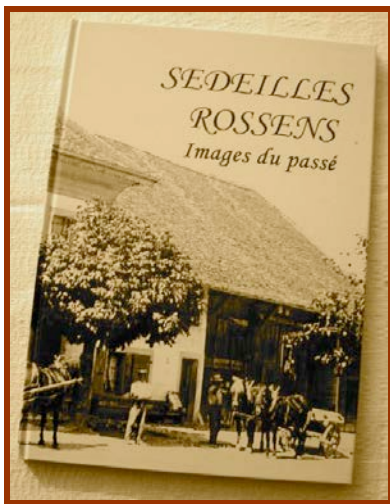
Pour la première fois, la traditionnelle rencontre de la Rue du Bourg s'est déroulée... à la grande salle ! Temps incertain et confort obligeant. L'ambiance n'en fut pas moins sympathique et conviviale, le repas délicieux, agrémenté d'une petite salade et des desserts « maison » qui à eux seuls valent le déplacement !



Le charme de cette tradition est aussi de permettre aux jeunes et moins jeunes de faire connaissance ! Ci-dessous Mme Baehler, notre doyenne âgée de 98 ans et notre cadet, Pascal Schneider, 5 mois !



C'est également à cette occasion que chacun a pu découvrir le livre **Sédeilles, Rossens, images du passé**, regroupant plus de deux cents anciennes photos retrouvées dans les tiroirs des habitants de ces deux villages. A ce jour, presque cent exemplaires ont déjà été écoulés, ce qui prouve que beaucoup d'entre nous aiment encore jeter un regard en arrière ... Le livre semblable de Villarzel est également toujours disponible.



Livre à commander pour le prix de fr. 60.- chez Geneviève Mayor Tél 026 668 20 12

**6, 7 et 8 novembre, soirées du Choeur mixte de Dompierre et environs** auquel ont adhéré beaucoup des anciens chanteurs du Choeur des cinq villages.

Cette année, les spectateurs étaient conviés à être les témoins de la vie d'un "village comme les autres", dans une création musicale et théâtrale mettant en scène une centaine de choristes, acteurs et musiciens.



L'action, située aux environs de 1900, mêlait habilement amour et jalousie, commérages, convoitises et rivalités entre notables...

Une quinzaine d'habitants de notre commune ont participé avec plaisir et enthousiasme à cette riche et belle aventure.



Pour la petite histoire, relevons que trois générations de "Roux" partagent chaque mardi soir leur joie de chanter lors des répétitions. BRAVO Jean-Pierre, Sonia et Svenja !  
N. Hennard



Jean-Pierre et Jean-Jacques Roux, de Rossens

## Belle réussite !

Félicitations à **Loyse Bonjour** qui a brillamment réussi ses examens de fin d'apprentissage de cuisinière en obtenant la meilleure moyenne de la profession (photo avec ses formateurs de la résidence St-Martin à Cottens).



Cet excellent résultat lui a permis de se classer parmi les meilleurs apprentis de Suisse lors du salon international de la gastronomie (IGEHO) à Bâle en novembre 2009.

## Maman de jour

Nous félicitons Madame Sandra Blanc, qui vient d'obtenir l'autorisation d'accueillir des enfants à son domicile.

Mais attention, on ne dit plus aujourd'hui "**maman de jour**" mais "**accueillante en milieu familial de jour**".

Quelques questions à Madame Blanc :

- **Quelles conditions avez-vous dû remplir pour obtenir cette autorisation ?**

- Pour commencer, j'ai eu la visite de la coordinatrice responsable pour deux longs entretiens, dont l'un avec mon mari, au cours desquels elle nous a posé de nombreuses questions, au sujet de notre enfance notamment. Il faut également produire un extrait de casier judiciaire de toutes les personnes majeures vivant dans le foyer de la maman de jour.

- **Avez-vous dû suivre des cours de formation ?**

- Non, pas encore. J'ai à la base une formation d'éducatrice spécialisée, ce qui est déjà une certaine garantie pour les soins aux enfants.

De plus, les cours ne sont organisés que lorsqu'il y a un groupe suffisant de mamans. En fait, il s'agit de huit rencontres de trois heures, réparties sur l'année et basées sur l'échange; elles abordent des thèmes tels que le développement de l'enfant, les maladies infantiles, les cas d'urgence, la prévention de la maltraitance, etc. Ces cours ne donnent pas lieu à un examen et se déroulent le soir, à Payerne ou à Moudon.

- **Quelle a été votre motivation pour vous lancer dans cette aventure ?**

- Au départ, j'ai reçu une demande d'une maman du village pour son premier puis son second enfant. J'ai accepté en pensant que ce serait bien pour notre fils Hugo d'avoir un petit copain, puis j'ai choisi de "régulariser" ma situation.

- **Pensez-vous accueillir davantage d'enfants ?**

- Non, pas pour le moment. Par contre, il y a passablement de demandes... J'encourage donc d'autres personnes, mamans ou grands-mamans, à se lancer dans cette aventure; on peut s'engager pour le temps que l'on veut, un ou deux jours par semaine, par exemple. Le salaire net est de 5 francs par heure et par enfant. Les parents, eux, paient un peu plus ou un peu moins en fonction de leur salaire.



Nous souhaitons à Sandra Blanc beaucoup de plaisir dans sa nouvelle fonction ! GM

*L'après-midi, le bar s'est transformé en*

## **Le Cochon d'Or**

*vu par Elsa, journaliste en herbe, 11 ans*

Max Blaser, habitant de Villarzel, vient de se lancer un défi d'importance : l'ouverture d'un nouveau magasin de viandes et comestibles en gros à Payerne.

Sa nièce, Elsa Bersier, lors de la Journée des filles (journée destinée à découvrir les métiers de leur papa...) a choisi de venir passer un jour dans le commerce de son oncle. Voilà son petit reportage et ses photos.



*“Aujourd’hui, je suis allée au magasin de mon oncle Max Blaser. C’est le chef de ce magasin, il l’a ouvert fin octobre. Dans ce magasin, il y a un grand frigo, les clients peuvent y entrer pour choisir les produits frais et surgelés. J’ai travaillé dans tout le magasin. C’était drôle parce qu’il y avait peu de clients le matin et plus l’après-midi. Pour entrer dans le frigo, on offrait des gilets pour avoir plus chaud. Il y a même eu une dame qui hésitait à entrer parce qu’elle avait trop froid.*

*Près de l’entrée, il y a un petit bar. Au début, la machine à café était en panne !*

*Vers midi, il y a eu plus de monde, mais un problème est apparu à la caisse : elle avait compté de la dinde à moitié prix !*



*petite cuisine. J’avais décidé de me mettre au poste des croissants au jambon jusqu’au moment où une livraison de tripes est arrivée. J’ai travaillé aussi avec ma tante Nicole. Vers 6 heures, il y avait beaucoup moins de monde, je suis retournée aux croissants au jambon, j’ai aussi fait quelques cafés.*



*Voilà, j’ai passé une très belle journée en découvrant le métier de mon oncle et des gens qui travaillent avec lui.” Elsa Bersier*

Précisons encore que ce nouveau commerce est ouvert à tous et non pas aux seuls professionnels. Il offre un large assortiment de viandes (porc, bœuf, veau, agneau, poissons, etc..), de charcuteries, mais aussi d’autres articles : produits laitiers, légumes, fruits et boulangerie surgelés, pâtes, riz, conserves, épices, vaisselle à usage unique, glaces, etc.

Si les prix sont très attractifs, c’est grâce à une structure simple et à des fournisseurs directs, par exemple la fromagerie Dénervaud de Villarzel.

Enfin, ce commerce est particulièrement adapté aux besoins des clubs et associations ; pas besoin de carte de clients pour l’accès et pas de limite d’achat.

(Voir [www.cochondor.ch](http://www.cochondor.ch))

Nous souhaitons donc plein succès à M. Max Blaser.